

Informations techniques générales sur le levage et la manutention des charges

I. Sur le plan réglementaire

Tous nos appareils de levage et de manutention sont certifiés CE : ce sigle indique la conformité de nos appareils aux directives machines européennes.

Les directives machines européennes CE permettent d'harmoniser les exigences en matière de sécurité des biens et des personnes dans les différents pays européens.

De plus, la société Yale Levage ainsi que toutes les sociétés du groupe Yale sont certifiées ISO 9001 version 2000, norme certifiant les systèmes d'assurance qualité.

Chacun de nos appareils est fourni avec un certificat de test attestant que tous les contrôles ont bien été accomplis et indiquant les charges admissibles à la rupture (en statique et en dynamique). Ils sont également tous livrés avec une déclaration de conformité indiquant la conformité de l'appareil aux normes, spécifications et lignes directrices des directives machines européennes en vigueur.

Enfin, il faut savoir que conformément aux lois et normes nationales et internationales, les utilisateurs de matériels de levage-manutention doivent faire contrôler au moins une fois par an par un organisme de sécurité agréé leurs appareils de levage, de traction, de préhension et de contrôle de charge.

II. Sur le plan sécuritaire

Nous nous limiterons ici à quelques termes qu'il faut connaître de manière à assurer la sécurité en matière de levage.

CMU : Capacité maximale d'utilisation : elle correspond à la charge maximale que peut soutenir un palan ou autre moyen de levage

Charge de test : c'est la charge spécifique appliquée sur un palan pour tester sa résistance. Le test n'est pas en soi un contrôle destructif, la charge de test étant définie par rapport à la CMU, multipliée par un facteur donné.

Crochets en acier forgé : Les crochets sont utilisés pour suspendre un palan sur une poutre ou un chariot mais aussi pour relier la charge au palan grâce à des chaînes, câbles ou élingues textiles. Nos crochets sont tous réalisés en acier forgé, ce qui signifie qu'ils sont conçus de telle manière qu'en cas de surcharge, ils s'ouvrent lentement mais ne cassent pas.

Grade chaîne : les matériaux composant les chaînes à maillons sont classés en différentes classes de qualité appelées grades : le grade 80 (T) correspond ainsi à un matériau ayant une résistance à la traction de 800N/mm².

Groupe d'utilisation (FEM) : c'est une classification, qui concerne les palans motorisés, élaborée par la FEM (Fédération Européenne de Manutention) suivant 3 critères : le temps moyen d'utilisation du palan, la nature du chargement et la course quotidienne du crochet. Le groupe d'utilisation indique alors le facteur de marche du moteur du palan, c'est-à-dire le temps maximal d'utilisation par jour (ou par heure) à pleine charge (voir informations techniques FEM page 44).

Limiteur de charge : les limiteurs de charge des appareils Yale leur évitent de subir les effets d'une surcharge : lorsque le degré de surcharge est atteint, les disques du limiteur de charge patinent et empêchent ainsi le déplacement de toute charge supérieure à la capacité de l'appareil. Lorsqu'il est actionné, la charge est néanmoins maintenue par le frein à disque.

Linguet de sécurité : dispositif équipant les crochets de charge et de suspension. Le linguet se ferme automatiquement. Ce dispositif empêche la charge de glisser accidentellement et ferme la zone de charge du crochet.

Zones de danger : zones concernant des aires de travail dans lesquelles ont été identifiés des dangers possibles pouvant occasionner des dommages matériels ou corporels. Selon les lois et normes nationales et internationales, ces zones doivent être clairement balisées par des sigles de sécurité et des instructions d'avertissement.